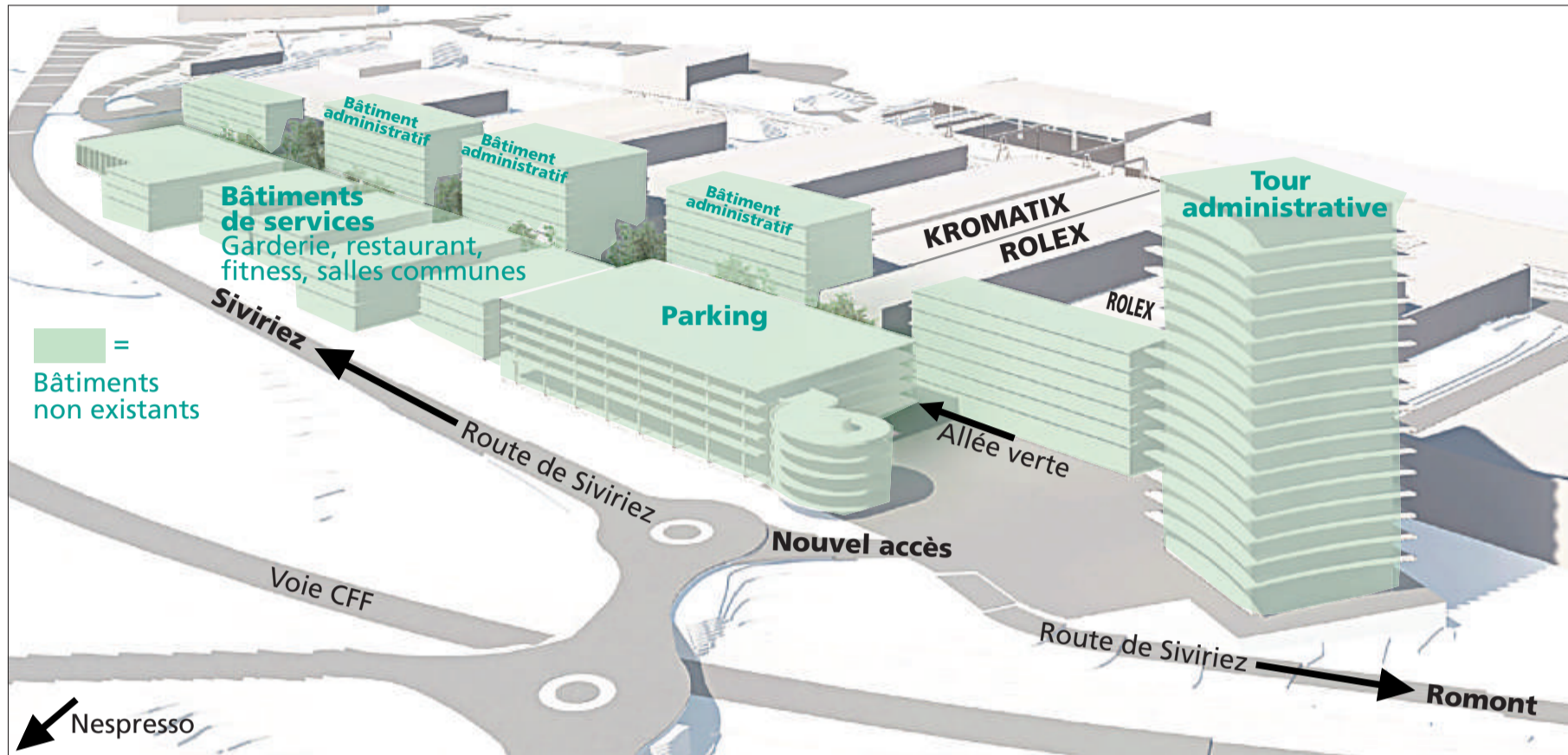


De nouveaux bâtiments prévus à La Maillarde

Le site de La Maillarde à Romont devrait être modifié d'ici **une quinzaine d'années** avec la construction de plusieurs bâtiments.



Les nouvelles constructions (ici en vert) devraient être construites devant le site actuel (en blanc). INFOGRAPHIE LA GRUYÈRE

VALENTIN CASTELLA

ROMONT. Il ne s'agit, pour l'instant, que d'une vision et il est encore trop tôt pour évoquer les détails. Mais des premières projections émanant de l'Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF) présagent d'importants changements dans la zone industrielle de La Maillarde à Romont.

En effet, l'ancien site Tetra Pak devrait présenter un tout autre visage dans les années à venir avec la construction de plusieurs bâtiments. Sur l'actuel parking à ciel ouvert, un parking sur plusieurs étages et couvert, accueillant les véhicules de tous les collaborateurs officiant sur le site, pourrait

voir le jour, tout comme cinq bâtiments de services. Ces derniers pourraient accueillir «une crèche, un fitness, un commerce, des salles communes de réunion ou un restaurant», décrit Corinne Rebetez, directrice ad interim de l'ECPF, propriétaire du site. Une tour abritant des bureaux est imaginée à l'extrémité du site côté Romont. L'accès sera également modifié, avec la construction d'un nouveau giratoire.

Devant les halles actuelles, et plus loin en direction de Siviriez, des bâtiments administratifs sont prévus. Concernant les halles, elles pourraient être surélevées, afin de densifier au maximum l'espace. Ce qui permettrait de produire sur deux

étages. Enfin, une allée verte est imaginée entre les bâtiments de services et les halles. «Ce lieu de vie et de rencontre serait réservé à la mobilité douce», décrit Corinne Rebetez. Il serait d'ailleurs relié à la gare de Romont, «le long des voies de chemin de fer», précise la directrice.

Par étapes

Selon Corinne Rebetez, cette transformation se développera «par étapes» sur le long terme et «en fonction de l'évolution des besoins et du site». Soit sur dix ou quinze ans. «Cette vision doit maintenant être concrétisée et cela passera, pour une première phase, par la densification du site, puisque celui-ci,

hormis une parcelle d'environ 10 000 m², est déjà entièrement construit», reprend-elle.

Une tour abritant des bureaux est imaginée à l'extrémité du site côté Romont.

Elle poursuit: «Cette densification se fera probablement par le biais d'un plan d'aménagement de détail volontaire, qui sera développé dans le cadre d'une démarche participative incluant les différentes parties prenantes et politiques secto-

rielles concernées. Les premières réflexions ont déjà eu lieu et le processus va se poursuivre l'année prochaine. On ne peut donc pas encore dire exactement ce qui sera concrètement construit sur le site.» Définir un calendrier est également prématuré.

Seule certitude, La Maillarde suivra la stratégie que l'ECPF développe sur l'ensemble de ses sites industriels. Celle-ci est basée sur trois piliers. Le développement durable, avec des bâtiments consommant de l'énergie 100% renouvelable et locale, une circulation individuelle interdite dans leur centre, et des services et infrastructures mutualisés pour les collaborateurs des entreprises. ■

En bref

REMAUFENS Loïc Jacquiard au Conseil communal

A la suite de la démission de Marie-Claude Ruffieux, la commune de Remaufens cherchait un remplaçant pour reprendre le siège de la Veveysanne au sein du Conseil communal. Le délai pour le dépôt des listes s'est terminé lundi à midi. Finalement, une seule a été déposée. Elle émane de l'UDC, qui a proposé Loïc Jacquiard. Agé de 23 ans, il est agriculteur. Seul candidat, ce dernier sera élu tacitement. L'élection complémentaire du 26 novembre est ainsi annulée. VAC

A l'agenda

BROC
Electrobroc: visite guidée en individuel. Inscriptions sur www.electrobroc.ch. Lu-ve 14 h, sa 10 h et 14 h.

BULLE
Hôtel de Ville: thé dansant. Ma 14 h-17 h.

La Porte à côté: café deuil périnatal «deuil d'un bébé, ensemble on en parle». Inscriptions au 077 521 54 00. Me 19 h-21 h.

CHÂTEL-ST-DENIS
Lussy: Comptoir de la Veveyse. Du 18 au 22 octobre.

PRINGY
Maison du Gruyère: quinzaine artisanale, avec chaque jour un artisan différent, de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Jusqu'au 29 octobre.

LA TOUR-DE-TRÈME
Espace senior: café «Le coin à chagrins» par Béatrice Tétaz. Me 9 h 30, 10 h 30 et 11 h 30.

ACCUEIL DE JOUR
Route Joseph-Chaley 7
1700 Fribourg
026-481-39-46

IBAN: CH45 0076 8300 1199 6180 8
www.banc-public.ch

Avril à octobre : 8h30-15h
Novembre à mars : 8h30-17h30

Ouvert à toutes et tous
Tous les jours
Repas, rencontres, informations

BANC PUBLIC



PHOTOS CHLOÉ LAMBERT

Plus de 6000 spectateurs lors du cortège

BÉNICHON DE CHÂTEL-SAINT-DENIS. Châtel-Saint-Denis a vécu quatre jours de fête à l'occasion de sa traditionnelle bénichon. Du match aux cartes prévu le jeudi au fameux cortège du dimanche après-midi, plusieurs milliers de personnes ont pris part à cette manifestation. Le cortège, justement, a regroupé plus de 6000 personnes selon Les Paccots – La Veveyse Tourisme. Les spectateurs ont vu défiler une vingtaine de sociétés, qui ont décoré leur char sur le thème des métiers d'antan. Sonneurs de cloche, fanfares et troupeau de vaches ont également animé la ville. Les organisateurs se félicitent aussi du succès des soirées qui ont eu lieu de jeudi à dimanche et du marché artisanal du samedi, qui a réuni une soixantaine d'exposants malgré une météo maussade. VAC